

ENTREPRISES ■ Les créateurs et repreneurs peuvent s'appuyer sur l'association Initiative Clermont Agglo

Coup de pouce financier pour se lancer

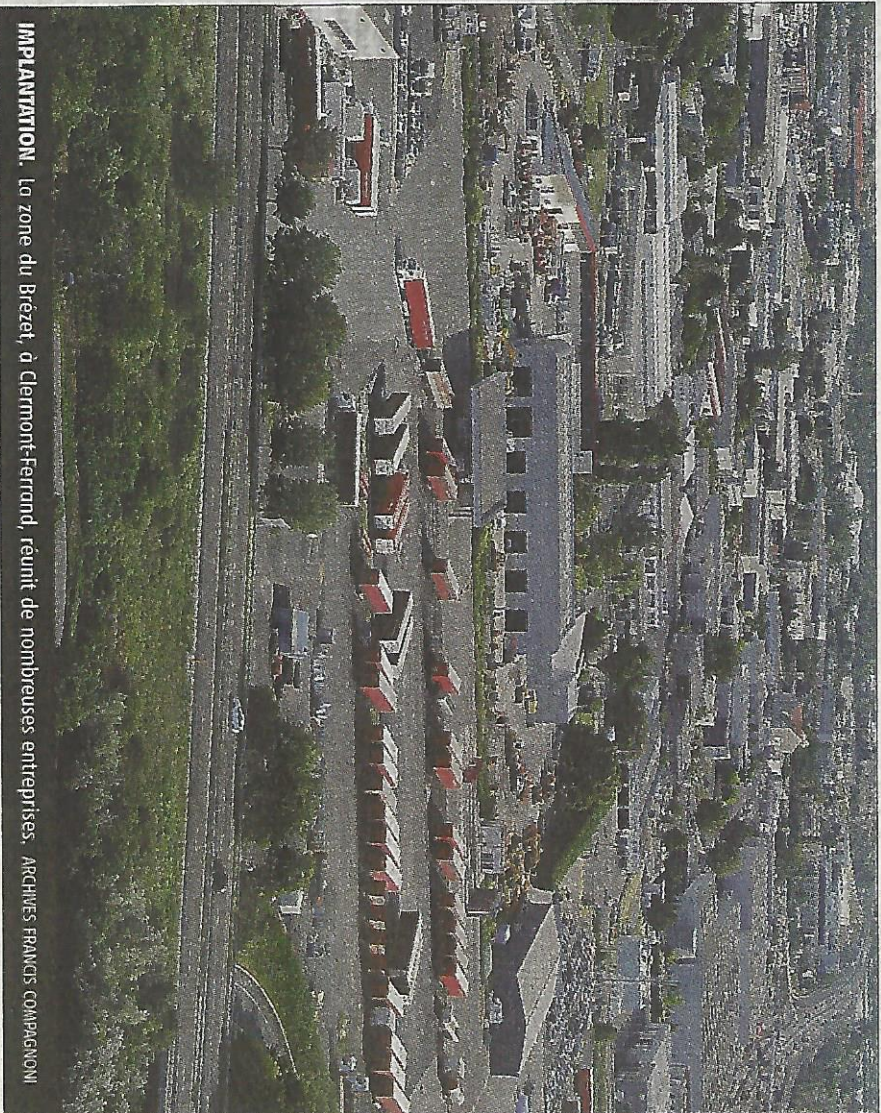
Initiative Clermont Agglo aide financièrement les jeunes créateurs et repreneurs d'entreprises grâce à des prêts d'honneur à taux zéro.

Thomas Ribierre

Initiative Clermont Agglo est pleine de bonnes résolutions à l'approche de la nouvelle année. L'association créée en 1998 est membre d'Initiative France, premier réseau associatif d'aide à la création et au maintien d'entreprises, essentiellement des TPE et PME. Son président Jean-Claude Huguency, également directeur d'ERDF, entreprise adhérente à l'association, détaille son fonctionnement : « Initiative Auvergne est déclinée par département, avec dans chacun des subdivisions. Dans le Puy-de-Dôme, nous sommes présents à Issoire, Thiers-Ambert, Riom, et Clermont. L'association reçoit le soutien d'un grand nombre d'acteurs du monde économique local comme les banques et les petites et grosses entreprises. »

Créer des emplois pour relancer l'insertion

En 2014, l'association Initiative Clermont Agglo qui compte trois employés à temps plein, a participé au financement de 107 entreprises, permettant ainsi de créer ou maintenir 241 emplois. « On est pratiquement à 2,5 emplois créés par dossier, souligne Jean-Claude Huguency. Et 90 %



IMPLANTATION. La zone du Brezé, à Clermont-Ferrand, réunit de nombreuses entreprises. ARCHIVES FRANCS COMPAGNONI

des entreprises que l'on finance ont un taux de pérennité supérieur à 3 ans et un excellent taux à 5 ans et plus. »

Pour le financement de ces prêts, l'association s'appuie principalement sur la Chambre de Commerce de Clermont et sur Clermont Communauté. « Il y a une réelle volonté de Clermont Communauté de valoriser la création d'emplois pour relancer l'insertion, préci-

se le président de l'association. L'objectif est de ramener des populations défavorisées vers le monde du travail et de l'entreprise, en les poussant à la création et à la reprise d'entreprises. ».

Pour ce faire, Initiative Clermont Agglo attribue des prêts d'honneur à taux zéro, les montants pouvant varier entre 5.000 et 15.000 euros. Les candidats à ces prêts sont tout d'abord reçus pour être évalués.

Ensuite, ils passent devant un comité d'engagement, composé de bénévoles issus des différents sphères de l'économie qui décident du prêt, du montant et de la durée.

De plus, il semble que la plateforme ait un effet levier sur les prêts bancaires. Passer par l'association aiderait à obtenir la confiance des banquiers et ainsi des prêts complémentaires. Am-bitieux, le président voudrait,

d'ici 2020, doubler le nombre de dossiers. Mais encore faut-il avoir le budget. Pour cela, améliorer la communication externe, trouver de nouveaux prescripteurs et pérenniser les financements déjà en place seront autant de démarches nécessaires. Une convention avec l'Ordre des experts comptables de la région Auvergne se profile d'ailleurs pour le début d'année. Également président de l'UIT de Clermont, Jean-Claude Huguency veut attirer des candidats issus du monde universitaire qui auraient la fibre de créateurs d'entreprises. Le comité d'engagement s'engage ainsi à un apport de conseils à ces jeunes. ■

➔ **Contact.** Site internet : www.initiative-clermont-agglo.com



« On crée 2,5 emplois par dossier en moyenne. »

JEAN-CLAUDE HUGUENCY,
Président de l'association

La Montagne. 19/12/15.